



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21026>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-21026**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-13239

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département du Var

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22830001800113

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX RDC - BÂTIMENT DES SERVICES - 6 Lots

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262800

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne les travaux d'aménagement locaux RDC - Bâtiment des services à Toulon. elle est divisée en 6 lots, traités par marchés séparés, dont l'objet figure ci-après: - Lot n°1 - Gros oeuvre - Lot n°2 - Menuiseries extérieures - Serrurerie - Lot n°3 - Sols - Cloisons - Faux plafond - Lot n°4 - Plomberie - Lot n°5 - Electricité - Lot n°6 - Monte charge On peut prévoir que les travaux commenceront au 1er semestre 2025. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le marché est un marché ordinaire à prix global et forfaitaire lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R. 2123-1.1 °, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées

**Critères d'attribution** : Valeur Technique : 30% Prix : 60% Critère environnemental : 10%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/03/2025 à 16h00, lire 10/03 /2025 à 16h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2025